

Les « *charismata* » du Nouveau Testament : Aptitudes ou ministères ?

Le XX^e siècle aura marqué l'histoire de la théologie par sa réflexion sur le Saint-Esprit, qu'a stimulée l'apparition des mouvements pentecôtistes puis charismatiques, ainsi que par sa réflexion ecclésiologique. Notre sujet se situe à l'intersection de ces deux champs. L'intérêt renouvelé pour l'œuvre du Saint-Esprit ainsi que la réaffirmation du sacerdoce universel des croyants a conduit à tout un discours sur « les dons de l'Esprit », les « charismes ». « Découvrez vos dons spirituels » : tel est le sujet de nombreuses prédications, études bibliques, livres... On invite chacun à découvrir ses qualifications, aptitudes, capacités dans le but de les investir dans un ministère ou une activité pour participer à la vie de l'Église. On a ainsi corrigé des excès du passé, d'un temps où les responsabilités étaient réservées au pasteur ou à quelques rares personnes dans les Églises.

Le sujet est abordé sur la base des textes de Romains 12, 1 Corinthiens 12 et 1 Pierre 4.10s. On y lit, par exemple dans la *Bible à la Colombe* :

Mais nous avons des dons différents... (Rm 12.6).

Il y a diversité de dons, mais le même Esprit... Or à chacun, la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité (commune). En effet, à l'un est donnée, par l'Esprit, une parole de sagesse ; ...à un autre des dons de guérisons, par le même Esprit ; à un autre, (le don) d'opérer des miracles... (1 Co 12.4, 7-10).

Et Dieu a établi dans l'Église premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des docteurs ; ensuite il y a (le don) des miracles, puis les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses sortes de langues... (1 Co 12.28).

En français, le mot « don » a principalement deux sens possibles : 1) celui de cadeau, de quelque chose que l'on donne ; 2) celui de capacité, d'aptitude parti-

culière, ce qui fait dire que quelqu'un est doué pour quelque chose. Dans le discours sur les « dons spirituels », c'est bien sûr dans le second sens qu'on entend le mot. Il en est de même, lorsqu'on lit en français les textes bibliques que nous venons de citer, et ce par-dessus tout dans les cas où le mot « don » a été ajouté entre parenthèses dans la traduction, signe qu'il ne correspond à aucun terme dans le texte grec.

Le terme grec rendu ici par « don » est celui de *charisma* (qui fait au pluriel *charismata*). Or, contrairement au mot français, ce mot grec n'a qu'un seul sens possible, et ce n'est pas celui de capacité, ou d'aptitude, mais celui de cadeau. Un *charisma* est quelque chose qui est donné gratuitement, un cadeau. Il désigne en particulier dans le Nouveau Testament quelque chose que Dieu donne par grâce, et donc sans que celui qui le reçoit l'ait mérité.

1. *Charisma* en dehors des textes qui parlent des services accomplis dans le cadre de l'Église

Paul l'utilise à propos de la vie éternelle (Rm 6.23) pour souligner le caractère gratuit de ce don, par opposition au salaire que verse le péché (image de la solde du soldat romain, ou, peut-être, de l'argent de poche de l'esclave). Il en use pour se référer aux privilèges accordés aux Israélites comme à des *dons* de Dieu (Rm 11.27). Il l'emploie encore à propos de la délivrance d'un péril (2 Co 1.11) : c'est là une grâce que Dieu lui a accordée.

En Romains 5.15-17, le mot est employé à propos de la justification, du droit à la vie, et en parallèle avec les mots *dôrèma* (v. 16) et *dôrèa* (v. 17) qui signifient tous deux « don », ainsi qu'avec l'expression *dôrèa en chariti* « don accordé par grâce » (v. 15). Notre mot *charisma* paraît interchangeable avec ces vocables, la présence de ces différents termes ou expressions servant simplement à varier le vocabulaire à des fins stylistiques. Le mot *charisma* peut porter le sens de faveur, de bienfait, d'une grâce, et pas seulement de don, mais la différence avec les deux autres termes n'est qu'une question de nuance. En outre le mot *charis* « grâce » vient encore s'ajouter à tous ces vocables (v. 15, 17). Paul a ainsi accumulé des termes pour souligner de manière appuyée le caractère gratuit, immérité, du salut apporté par Jésus-Christ.

Entre *charis* et *charisma*, il y a une différence. Le premier tend à être plus abstrait : il désigne la gratuité en elle-même, le fait de donner gratuitement, la grâce. Le second est concret et sert à désigner l'objet accordé gratuitement ou par

grâce. Mais le champ sémantique que balaie *charis* peut chevaucher celui que couvre *charisma* : *charis* peut désigner la faveur particulière, ou la grâce particulière qui est accordée. En Romains 5.15-17 notamment, la frontière entre le sens de *charis*, et celui de *charisma*, de *dôréa* ou de *dôrema* s'estompe quelque peu.

Le mot *charisma* sert encore à évoquer le bénéfice que l'Esprit communiquera aux chrétiens de Rome par le ministère de l'apôtre en visite chez eux (Rm 1.11). Écrivant aux chrétiens de Corinthe, Paul l'emploie aussi à propos du mariage et du célibat (1 Co 7.7). L'apôtre ne veut pas dire ici que certains ont une aptitude particulière au mariage et d'autres au célibat. Plus simplement, il invite chacun à considérer la condition qui est présentement la sienne, soit le mariage, soit le célibat, comme un cadeau que Dieu lui fait, ou, si l'on préfère, comme un privilège. Il encourage ainsi ses destinataires à se trouver contents de la condition qui est la leur¹.

Le mot grec *charisma* a donc bien dans les textes que nous venons de considérer le sens de « cadeau », et non pas le sens qu'a pris le mot charisme en français ; c'est une faveur, un don accordé par grâce.

2. En Romains 12 et 1 Corinthiens 12

Considérons maintenant les textes de Romains 12 et de 1 Corinthiens 12 en prenant en compte la signification du mot *charisma*. Pour éviter l'ambiguïté que génère en français l'usage du mot « don », traduisons par « cadeau ». Et relisons les textes.

Aux chrétiens de Rome, Paul écrit :

Ayant chacun des cadeaux selon la grâce qui nous a été accordée de manière diverse, si c'est la prophétie, qu'elle soit exercée en accord avec la foi, si c'est le service (des autres), que ce service soit accompli, si l'un enseigne, qu'il dispense son enseignement, si l'un encourage, qu'il s'adonne à l'encouragement, celui qui donne, qu'il le fasse avec simplicité, celui qui dirige, qu'il le fasse avec diligence et celui qui exerce la compassion, qu'il le fasse avec joie. (Rm 12.6-8)

1. Rien dans le texte n'autorise à considérer que *charisma* serait ici le charisme (la capacité particulière) de maîtrise sexuelle, comme le veut S. SCHATZMANN. *A Pauline Theology of Charismata*, Peabody, Hendrickson, 1987, p. 28s. Cette interprétation le conduit d'ailleurs à soutenir que le *charisma* ne concerne que le célibat et pas le mariage. La fin du verset signifierait quelque chose comme : l'un a reçu un charisme en vue du célibat, l'autre a reçu un charisme quelconque pour le service de l'Église. Mais il est de loin plus naturel de comprendre : l'un a reçu le cadeau du célibat (c.-à-d. le cadeau qu'est le célibat), l'autre celui du mariage.

Lorsqu'on lit ainsi le texte, l'idée de « charisme », de capacité ou d'aptitude particulière disparaît du texte. La liste des cadeaux que Dieu accorde par grâce ne comporte que des activités, ou des ministères (nous prenons ici le mot ministère dans un sens très large : il ne s'agit pas seulement de ministères officiellement reconnus, mais de services entrant dans le cadre de la vie de la communauté chrétienne). Il n'est pas dit que Dieu a donné le don de prophétie, c'est-à-dire la capacité de prophétiser, mais c'est la prophétie elle-même qui constitue un cadeau de Dieu. Parmi ces cadeaux accordés par grâce, Paul mentionne d'ailleurs la libéralité (« celui qui donne »), dont l'exercice requiert non pas tant des aptitudes personnelles que certains moyens économiques. C'est donc bien le service rendu qui est en cause, et non pas les aptitudes de celui qui le rend.

Pour la prophétie, le service des autres et la libéralité, l'apôtre précise ici leurs conditions d'exercice. Pour les autres activités, il recommande simplement à chacun d'exercer le ministère qui est le sien, qu'il a reçu en cadeau, comme *charisma*. L'emploi du mot *charisma* souligne ici que ces ministères ou activités sont des privilèges : que Dieu accorde aux chrétiens de les exercer est une grâce, quelque chose qu'ils n'ont pas mérité.

Cet usage du mot s'éclaire par ce que Paul écrit ailleurs dans la même épître. Il dit en effet avoir reçu « la grâce (*charis*) de l'apostolat », c'est-à-dire la grâce qui consiste en l'apostolat (Rm 1.5 ; cf. 15.15 ; 1 Co 3.10). Paul présente ainsi son ministère apostolique comme une grâce, une faveur que Dieu lui a accordée, quelque chose qu'il n'a pas mérité et qui constitue pour lui un privilège. Il aurait pu exprimer la même chose en présentant son ministère apostolique comme un *charisma* (rappelons la proche parenté sémantique de *charis* et *charisma*)¹. Au chapitre 12, Paul utilise le mot *charisma* pour souligner pareillement que les ministères que nous accomplissons dans l'Église relèvent de la grâce divine : c'est une faveur que Dieu nous fait en nous accordant de servir ainsi².

1. Prétendre que Paul distinguerait son ministère d'apôtre de tous les autres ministères en le désignant comme une *charis* et en évitant *charisma* à son propos (voir M.-A. CHEVALLIER, *Esprit de Dieu, paroles d'hommes*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1966, p. 143, n. 4), c'est faire une distinction artificielle qui ne correspond pas à la manière dont le langage fonctionne ordinairement.

2. On peut saluer ici la traduction de la *Bible du Semeur* dans sa révision de l'an 2000, qui ne devrait pas prêter à confusion : « Et Dieu nous a accordé par grâce des dons différents. Pour l'un, c'est la prophétie... Pour un autre, c'est le service... ». Il ressort bien ainsi que ce que Dieu a donné dans sa grâce, c'est la prophétie, le service. La note sur le verset 6 dans la *Bible d'Étude, version Semeur 2000*, n'en est que plus curieuse : « Paul mentionne d'abord des capacités (v. 6-7a), ensuite des personnes ayant reçu des capacités (v. 7b-8). » Faut-il relever que prophétie et service ne sont pas des capacités mais des activités ?

Les « *charismata* » du Nouveau Testament : Aptitudes ou ministères ?

La même idée se retrouve encore en Éphésiens 3.7-8, où Paul considère son service de l'Évangile, sa prédication de l'Évangile, donc son ministère, comme un don de la grâce divine, comme une grâce¹.

Faire des ministères ou services des chrétiens dans l'Église des *charismata*, ce n'est donc qu'une manière d'exprimer une idée chère à l'apôtre Paul et qu'il énonce ailleurs en d'autres termes.

En 1 Corinthiens 12, le mot *charisma* apparaît d'abord au verset 4 : « Il y a diversité de cadeaux, mais un seul et même Esprit ». Dans les versets 4-6, Paul utilise trois termes qu'il rapporte chacun à une personne de la Trinité. Certains voient là une manière de désigner trois aspects différents d'une même réalité : les *charismata* (v. 4) seraient les capacités accordées en vue d'un service dans l'Église, les *diakoniai* (v. 5) seraient les services que l'on rend en mettant en œuvre ces capacités ou aptitudes, et les *énergèmata* (v. 6) ce qui est accompli par ces services. On relève alors que les *charismata* sont donnés aux individus par l'Esprit, les *diakoniai* sont service du Seigneur Jésus-Christ, et c'est le Père qui accomplit son œuvre en se servant des activités effectuées par le chrétien au service du Seigneur et mettant en œuvre les capacités communiquées par l'Esprit.

Cependant, il faut se garder de pousser trop loin la répartition trinitaire : au verset 10, les *énergèmata* sont rapportés à l'Esprit, et si Dieu le Père est sujet du verbe *énergéō* au verset 6, c'est l'Esprit qui est le sujet du même verbe au verset 11. Surtout, il est douteux que les trois termes distinguent si nettement les trois aspects évoqués ci-dessus. D'une part, *charisma* ne signifie pas « aptitude », mais « cadeau ». Et rien n'indique que ces cadeaux auxquels Paul se réfère soient des aptitudes ou capacités (des dons dont on est doué). D'autre part, les versets 9-10 usent en parallèle des termes *charisma* et *énergèma* d'une manière qui suggère qu'ils sont interchangeable dans ce contexte : ce que l'Esprit donne, c'est ce qu'il opère ; il donne ou opère des guérisons, il donne ou opère des miracles. Au verset 7 apparaît d'ailleurs un quatrième terme, *phanérōsis* « manifestation ». Si Paul déploie une telle abondance de vocabulaire, c'est vraisemblablement par souci de variété, pour des raisons stylistiques. Mais les quatre termes disent ici à peu près la même chose. Les *charismata* du verset 4 sont les *énergèmata* du verset 6 ; ce

1. Si le rapport entre le service de l'Évangile et le don de la grâce peut être compris diversement au verset 7 (« l'Évangile dont je suis devenu le serviteur, selon le don de la grâce que Dieu m'a accordé »), le verset 8, par contre, est sans équivoque : c'est bien la prédication de l'Évangile qui constitue une grâce. Ceci invite à une interprétation similaire pour le verset 7.

sont aussi les *diakoniai* du verset 5. Sans doute subsiste-t-il une différence entre *diakoniai* et *énergèmata*, entre les services ou ministères, et ce qui est accompli par ceux-ci, mais *charismata* les englobe tous deux. Autrement dit, ce sont les ministères, services, activités, accomplissements qui sont vus comme des cadeaux, des *charismata*, et non pas des aptitudes ou capacités. Le terme *charisma* ajoute simplement cette nuance : ces ministères, activités ou accomplissements sont des grâces que Dieu nous accorde et le verset 4 précise qu'il nous les accorde par son Esprit.

Notons encore la présence au verset 8 d'une cinquième formulation qui utilise tout simplement le verbe *didômi* « donner ». Or ce qui est donné, c'est une parole de sagesse ou de connaissance. De nouveau, ce n'est pas la capacité qui est en cause ici, mais la production de paroles de sagesse et de connaissance. Or Romains 5 nous a montré que *charisma* est interchangeable avec le substantif *dôma*, qui appartient à la famille de *didômi*. Ainsi, c'est la parole de sagesse ou de connaissance qui est *charisma* et non pas tant la capacité à la produire.

L'occurrence de *charisma* au verset 9 n'est pas sans intérêt. Le mot y est au pluriel, ainsi que le terme signifiant « guérison » qui le complète : « des cadeaux de guérisons ». Que *charisma* soit au pluriel est surprenant si on considère qu'il se réfère ici à la capacité de guérir. Écartons d'emblée l'interprétation selon laquelle le pluriel indiquerait que différentes personnes peuvent avoir des dons de guérison différents, les uns guérissant par exemple tel type de maladie, les autres tel autre¹ ; en effet, les *charismata* de guérisons sont attribués à une seule personne (« à un autre... »). M.-A. Chevallier interprète les pluriels comme « une référence populaire à la complexité des maladies et à l'étendue des pouvoirs accordés aux guérisseurs »², mais cela paraît attribuer une charge sémantique excessive à la formulation. G. Fee est certainement sur la bonne voie lorsqu'il comprend que chaque cas de guérison est un « don »³, et il cite en outre Bittlinger qui a écrit : « chaque guérison est un don spécial »⁴. Le pluriel s'explique bien en effet si l'on comprend que ce sont les guérisons qui sont données, que ce sont les guérisons qui sont des *charismata*, des choses que Dieu accorde par grâce. On n'a pas suffisamment pris en compte ici le parallélisme entre *charismata iamaton*

1. Voir par exemple D. CARSON, *Showing the Spirit*, Grand Rapids, Baker, 1992, p. 39s.

2. *Esprit de Dieu...*, p. 163.

3. *The First Epistle to the Corinthians*, (*The New International Commentary on the New Testament*), Grand Rapids, Eerdmans, 1987, p. 594.

4. *Idem*, n. 66.

« cadeaux de guérisons » et l'expression qui vient immédiatement après : *énergè-mata dunaméôn* « opérations de miracles ». Cette seconde expression ne fait pas référence à une capacité de produire des miracles, mais elle désigne simplement la production de miracles particuliers. De même, la première expression ne fait pas référence à la capacité de guérir, mais à des guérisons particulières qui sont données. Paul ne parle aucunement ici d'un don de guérison, d'une capacité de guérir miraculeusement, mais des guérisons qui surviennent, et il fait d'elles des cadeaux accordés par l'Esprit à celui qui sert d'instrument pour qu'elles soient opérées. On pourrait donc traduire : « à un autre (sont données) par le même Esprit des guérisons en cadeau ».

Qu'on relise le texte :

À chacun est donné une manifestation particulière de l'Esprit, en vue de l'utilité commune. À l'un en effet, une parole de sagesse est donnée par l'Esprit, à un autre une parole de connaissance par le même Esprit, à un autre la foi par le même Esprit, à un autre les cadeaux que sont des guérisons, par le seul et même Esprit, à un autre la production de miracles, à un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre le parler en langues, à un autre l'interprétation du parler en langues. Tout ceci, c'est un seul et même Esprit qui l'accomplit, en effectuant sa répartition entre tous comme il veut. (1 Co 12.7-11)

Nulle part il n'est question ici de « charismes », de capacités ou d'aptitudes, formellement tout du moins. Paul ne mentionne que des activités ou productions : l'apport de paroles de sagesse ou de connaissance, un exercice particulier de la foi (?), des guérisons, des miracles, la prophétie, le discernement des esprits, etc., voilà ce que sont les *charismata*.

Au plus on peut admettre qu'une formule comme : « à l'un a été donnée la prophétie » (v. 8 et 10) soit une manière raccourcie d'indiquer qu'un individu a reçu à la fois la capacité de prophétiser et l'activité prophétique. De même, le don d'une parole de sagesse suppose que la sagesse habite la personne, le don d'une parole de connaissance peut englober, avec l'activité d'enseignement, la compétence et la capacité d'acquérir et de communiquer le savoir. Mais si c'est le cas, la formulation cache la capacité derrière l'activité. Ce que Paul met en avant, c'est l'activité qui résulte des capacités. Et peut-être même est-ce intentionnel : les chrétiens de Corinthe ayant par trop tendance à considérer leurs capacités propres comme un signe de leur spiritualité ou à en faire une occasion de se mettre en avant, il entrerait dans la stratégie épistolaire de l'apôtre de détourner leur attention sur le service à accomplir pour le bien de la communauté (cf. v. 7).

D'autre part, toutes les activités mentionnées ne mettent pas nécessairement en œuvre des aptitudes personnelles très particulières. Nous avons déjà fait valoir que, pour l'exercice de la libéralité mentionnée en Romains 12, ce sont des moyens économiques qui sont nécessaires. On peut alors comprendre que ces moyens sont englobés dans le cadeau que Paul nomme libéralité. Mais ce que nous voulons souligner ici, c'est que d'autres activités mentionnées en Romains 12 ou 1 Corinthiens 12 n'appellent peut-être pas non plus des capacités particulières. À la limite, on pourrait dire que les *charismata* sont d'abord des ministères, mais que cela englobe aussi, de manière plus implicite, les capacités ou autres moyens qui sont éventuellement nécessaires à leur exercice. Paul, cependant, ne le précise pas, preuve que ce n'est pas là sa préoccupation première.

La liste qui apparaît à la fin du même chapitre cite dans un premier temps des fonctions ministérielles : les apôtres, les prophètes et les enseignants ; elle se poursuit en énumérant des activités : « ensuite il y a les miracles, les cadeaux de guérisons, le secours, le gouvernement, le parler en langues ». Ici encore, les *charismata* sont libellés en termes, non pas de capacités ou d'aptitudes, mais d'activités.

Dans ce contexte, l'exhortation du verset 31, où reparaît le terme *charisma*, est un appel à rechercher les cadeaux les meilleurs, c'est-à-dire les ministères ou activités les meilleurs. Par là, et à la lumière du chapitre 14, l'apôtre veut sans doute parler des ministères et activités les plus profitables à la communauté chrétienne. Le chapitre 14 démontrera en effet que la prophétie est préférable au parler en langue, en s'appuyant sur le fait que la prophétie, étant apportée en langage intelligible, est utile aux auditeurs, tandis que le parler en langue demeure incompréhensible et donc inutile tant qu'il n'est pas traduit¹.

Romains 12 et 1 Corinthiens 12 nous ont offert trois listes de ministères ou activités qui s'exercent dans l'Église. On en a une autre du même genre en Éphésiens 4. Le mot *charisma* n'y apparaît pas. Mais Paul y emploie un verbe appartenant à une famille de mots interchangeables avec *charisma*, le verbe *didômi* « donner ». Rappelons d'ailleurs que ce même verbe est utilisé dans une formule qui vient en parallèle avec *charisma* en 1 Corinthiens 12.8ss. En outre, Paul appuie son propos par une citation d'un psaume qui déclare : « Il a fait des

1. Outre celui du sens de *charisma*, ce verset pose divers problèmes et l'interprétation en est sujette à débat. On se reportera aux commentaires pour les diverses propositions. Pour le sens général, nous rejoignons G. FEE, *op. cit.*, p. 624s.

dons (littéralement : « il a donné des dons », le mot rendu par « don » étant ici *dôma*) aux hommes » (v. 8), et il applique ce psaume à Christ. Or qu'est-ce qui est donné selon Paul ? Quels sont les dons que Christ fait aux hommes ? Non pas des capacités, mais des individus : des apôtres, des prophètes, des prédicateurs et des bergers-enseignants¹. Ceux-ci sont donnés à l'Église pour exercer leur ministère en son sein. Ce texte n'est pas sans rappeler l'énumération de fonctions qui débute la liste de 1 Corinthiens 12.28. Vu l'usage du mot *charisma*, Paul aurait très bien pu l'employer en Éphésiens 4 pour désigner les apôtres, prophètes, prédicateurs et bergers-enseignants comme des cadeaux de Jésus-Christ à son Église. L'intérêt de ce texte est en tout cas de montrer que, lorsque Paul parle de dons faits à l'Église pour son fonctionnement et sa vie, il ne pense pas nécessairement à des aptitudes ou capacités. Ici, ce sont des personnes qui sont données.

3. Dans les épîtres pastorales

Dans les épîtres pastorales, Paul utilise à deux reprises le mot *charisma* à propos de Timothée. Il écrit d'abord : « Ne néglige pas le cadeau qui est en toi et qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains par les anciens » (1 Tm 4.14). Il ne précise pas la nature du cadeau. Ce pourrait être une aptitude au ministère auquel Timothée a été consacré. La précision « qui est en toi » pourrait aller dans ce sens. Mais cela ne s'impose pas. On peut lui donner un sens assez lâche et comprendre que le cadeau est le ministère auquel le disciple de Paul a été consacré. On traduira alors : « la grâce qui t'a été confiée ». Qu'une capacité ait été accordée à Timothée au moment où on lui a imposé les mains n'est pas impossible. Ce geste était cependant pratiqué pour confier une charge à une personne, l'installer dans un office ou la consacrer à un ministère particulier. Il reste donc probable que le cadeau fait à Timothée au moment où on lui a imposé les mains est le ministère auquel il a été par là même consacré. L'usage de *charisma* en Romains 12 et 1 Corinthiens 12 renforce cette impression. On peut imaginer qu'une prophétie a été délivrée en présence des responsables de l'Église où Timothée se trouvait, une prophétie qui demandait la consécration de cet homme pour un ministère particulier, tout comme la parole de l'Esprit qui avait demandé la consécration de Paul et de Barnabas pour leur œuvre missionnaire

1. Nous rendons le mot *euaggelistès* par prédicateur car il n'a pas ici le sens particulier qu'a pris notre « évangéliste ». De même, nous contestons que *poiménès* désigne ici ce que nous appelons couramment des pasteurs. Il conserve vraisemblablement son sens habituel de « berger » et est utilisé métaphoriquement. Voilà qui pourrait fournir matière à deux futurs articles dans notre revue...

(Ac 13.1-3). Les responsables auront alors imposé les mains à Timothée pour le consacrer à ce ministère. Il est inutile de considérer que Timothée aurait reçu des aptitudes spéciales à ce moment-là. Nous défendons donc ici la traduction de la *Bible du Semeur* révisée en 2000 : « Ne néglige pas le ministère qui t'a été confié par grâce, sur la base d'une prophétie, lorsque les responsables de l'Église t'ont imposé les mains. »

Cette interprétation du mot *charisma* convient bien au texte de 2 Timothée 1.6 où l'apôtre appelle son collaborateur à ranimer la flamme du cadeau qu'il a reçu de Dieu lorsqu'on lui a imposé les mains. Timothée n'a sans doute pas perdu ses aptitudes et capacités au ministère. Plus probablement, Paul l'encourage à bannir tout ramollissement, à ne pas laisser son ministère s'affadir et s'étioler, mais au contraire à conserver ou à retrouver son entrain et son enthousiasme dans l'exercice du ministère, à l'accomplir avec diligence et zèle.

4. Chez Pierre

Un dernier texte entre dans le champ de notre étude : « Puisque chacun a reçu un cadeau ... » (1 P 4.10). Pour la suite, la traduction habituelle : « mettez-le au service des autres » suppose que le cadeau est une capacité ou aptitude reçue de Dieu. L'image du gérant ou administrateur qui vient ensuite favorise aussi cette compréhension : il s'agirait de bien gérer les talents accordés par Dieu. Mais une autre traduction est possible qui permet de faire du cadeau un ministère ou une activité : « que chacun l'exerce comme un service des autres ». La grâce dont on est appelé à se montrer bon administrateur pourrait être la grâce en vertu de laquelle les chrétiens ont reçu leur ministère, comme Paul l'apostolat en Romains 1.5. L'image du bon gérant viendrait alors préciser qu'il faut accomplir ce ministère consciencieusement.

On a noté que ce texte laisse nettement transparaître l'influence paulinienne¹. Si Pierre utilise le mot *charisma* à l'exemple de Paul, il s'agit plutôt de ministères. Mais on peut admettre qu'il s'écarte légèrement du modèle de son collègue apôtre. On remarquera surtout que Pierre, dans les exemples qu'il donne au verset 11, ne parle pas d'aptitudes ou capacités, mais uniquement d'activités : parler et servir. Ce trait rappelle fort les textes pauliniens ; en même temps, à l'inverse de Paul, Pierre ne dit pas explicitement que ce sont ces activités qu'il

1. Ainsi CHEVALLIER, *Esprit de Dieu...*, p. 164 : « Le texte semble directement inspiré de Romains 12.6-8 ».

nomme *charisma*. Mais il ne dit pas non plus explicitement que les *charismata* sont des capacités ou aptitudes, et l'idée de capacité n'apparaît pas autrement.

On peut hésiter sur l'identité du cadeau dans ce texte. Cependant, si Pierre avait en tête les aptitudes plutôt que les ministères comme cadeaux que Dieu accorde par grâce aux chrétiens, alors il faut souligner que cela lui est propre, et que cette présentation diffère de la présentation paulinienne.

5. Bilan de l'enquête exégétique

En conclusion, dans les textes pauliniens relatifs à notre sujet, il n'est nulle part explicitement question de capacités, d'aptitudes ou de dons dont on est doué. Par le mot *charisma*, qui signifie « un cadeau », « quelque chose qui est accordé par grâce », Paul se réfère à des activités ou ministères. Il nous invite ainsi à considérer notre service dans la communauté chrétienne comme un privilège, comme une faveur que Dieu nous accorde, comme une grâce.

Certes, on ne peut exercer certains ministères sans avoir la capacité de le faire, sans posséder les aptitudes et compétences qui correspondent. On ne peut enseigner, ou avoir une fonction de direction au sein de la communauté chrétienne, sans avoir les aptitudes et compétences requises, ou alors le résultat sera désastreux. Paul suppose donc certainement la présence, chez ceux qui remplissent tel ministère que Dieu leur a confié par grâce, des dons, au sens d'aptitudes, qui sont nécessaires à l'exercice de ces ministères. Mais, dans les textes que nous avons considérés, ce n'est pas cela qu'il met en avant.

C'est donc là une question d'accent. Alors que, dans le discours devenu courant dans nos Églises, nous mettons l'accent sur les dons dont nous sommes doués, en nous appuyant d'ailleurs sur Romains 12 et 1 Corinthiens 12 (voire Ép 4), Paul quant à lui met l'accent sur les ministères ou activités, sans se préoccuper des dons au sens d'aptitudes.

Pour être une affaire d'accent, l'affaire n'est cependant pas sans importance. Tout d'abord, il importe de bien comprendre les textes, et de ne pas leur faire dire autre chose que ce qu'ils disent. C'est une question de respect de l'Écriture, à laquelle nous voulons soumettre inconditionnellement notre pensée. Donc il vaut la peine en soi de bien voir que, dans les textes en cause, Paul ne mentionne nulle part explicitement ce qu'on appelle couramment des charismes ou « dons spirituels ».

En outre, cette différence d'accent pourrait bien avoir des conséquences pratiques auxquelles nous reviendrons dans la dernière partie de cet article...

6. *Charisma* dans les études théologiques

Nous pensons avoir montré qu'en Romains 12, 1 Corinthiens 12 et les épîtres à Timothée, Paul ne parle pas explicitement d'aptitudes ou de capacités lorsqu'il emploie le mot *charisma*, mais qu'il vise d'abord des activités ou ministères. Cela nous semble apparaître clairement dès que l'on traduit ce mot par « cadeau ». Pourtant, la communauté théologique est unanime pour considérer qu'il désigne dans ces textes les dons dont sont doués les chrétiens, des aptitudes ou capacités. On ne peut pas ne pas s'interroger ici sur cette unanimité. Qu'est-ce qui pousse donc l'ensemble des exégètes dans cette direction ?

Lorsqu'on consulte les commentaires et autres travaux abordant ces textes, on note que la plupart des spécialistes soulignent que *charisma* signifie « quelque chose qui est accordé par grâce », un « don de la grâce ». Mais ensuite, ces ouvrages affirment les uns après les autres que *charisma* désigne dans les textes cités ci-dessus ce qu'on appelle des « charismes », les aptitudes accordées par l'Esprit en vue de services de l'Église. Cela est affirmé comme allant de soi et nous n'avons rencontré aucune argumentation pour l'appuyer. Y aurait-il ici un phénomène d'entraînement, chacun répétant ce que tout le monde dit, sans chercher à démontrer ? Il est certainement aussi très tentant de considérer que les cadeaux accordés par grâce dans ces textes sont des aptitudes permettant d'accomplir tel ou tel service, car cela conviendrait bien. Les activités mentionnées requièrent pour la plupart certaines aptitudes ou compétences personnelles. Se laisse-t-on alors piéger par l'ambiguïté sur le mot « don » dans nos langues occidentales (on retrouve la même ambiguïté avec *gift* en anglais, ou *Gabe* en allemand) pour glisser du don-cadeau au don-aptitude, de telle sorte qu'on ne voit pas que Paul ne souffle pas le moindre mot qui évoquerait explicitement des aptitudes ou capacités ?

M.-A. Chevallier a bien présenté le consensus qui s'était installé au moment où il rédigeait son ouvrage :

Après avoir remarqué l'utilisation presque exclusivement paulinienne du terme *charisma*, on annonce qu'il faut distinguer chez l'apôtre Paul un usage général et un usage technique du mot. Dans l'usage général, *charisma* signifie don gratuit ; dans l'usage technique, qu'on pense trouver dans 1 Corinthiens 12 et dans Romains 12, il désigne, dit-on, le « charisme » ou « don spirituel »..., la dispensation de l'esprit pour un ministère particulier¹.

1. *Esprit de Dieu...*, p. 140.

Parler d'un « usage technique », ou d'un « sens technique »¹ voilà qui est révélateur. On donne à *charisma* en Romains 12 et 1 Corinthiens 12 un sens qu'il n'a pas habituellement. Qu'un auteur donne à un mot un sens très particulier, un sens technique, cela arrive. Mais, si cet auteur n'indique pas lui-même explicitement qu'il donne au mot un sens particulier, il faut avoir de solides raisons pour penser qu'il le fait. Il faut au moins que le sens habituel du mot ne convienne pas aux usages de cet auteur. Or c'est tout le contraire dans les textes qui nous intéressent : le sens usuel de « cadeau accordé par grâce » y est parfaitement approprié pour *charisma*. Il est donc illégitime d'attribuer à ce mot un sens particulier dans ces textes. Nous avons déjà eu l'occasion de citer dans les colonnes de la revue mère de *Théologie Évangélique*² le théorème de Joos, admis par les linguistes et repris par les exégètes qui se sont frottés à la linguistique générale : dans un contexte donné, le sens qu'il faut retenir en priorité pour un mot est le sens habituel, le sens le moins original, celui qui apporte le moins d'informations ; si ce sens-là convient, il ne faut pas en faire intervenir d'autre. Ce théorème doit être respecté pour *charisma*.

M.-A. Chevallier s'oppose à juste titre à l'attribution d'un sens technique à *charisma* en 1 Corinthiens 12 et Romains 12³ et soutient au contraire que ce mot y a son sens usuel, que le contexte permet de préciser en « grâces accordées pour la vie communautaire »⁴. Il rejette ce qu'il appelle « la théorie des charismes », selon laquelle *charisma* signifierait ce qu'on entend habituellement de nos jours par « charisme », c'est-à-dire « une dispensation de l'Esprit pour un ministère particulier »⁵. Il récuse en particulier que *charisma* signifie « don spirituel », ou « don de l'Esprit »⁶. Pour sûr, Paul précise en 1 Corinthiens 12, que les *charismata* sont donnés par le Saint-Esprit. Mais cela n'implique aucunement que le mot *charisma* signifie à lui tout seul « don spirituel » ou « don de l'Esprit ». Preuve en est que, lorsque Paul veut parler d'un bienfait accordé ou produit par l'Esprit, il ajoute l'adjectif *pneumatikos* pour qualifier le substantif *charisma*

1. SCHATZMANN est plus nuancé, dans la mesure où il considère que *charisma* n'a pas atteint le stade d'un terme technique pleinement abouti. Il fait cependant une concession au consensus en déclarant : « Tout au plus pourrait-on affirmer que, chez Paul, le mot est devenu un terme technique en Romains et 1 Corinthiens » *op. cit.*, p. 4.

2. *Fac Réflexion*, 49, 1999/4, p. 40s.

3. *Esprit de Dieu*, p. 166.

4. P. 155.

5. P. 140.

6. Voir p. 145, 155s.

(Rm 1.11), adjectif qui signifie « qui vient de l'Esprit » ou « qui est produit par l'Esprit ». Le mot *charisma* signifie simplement « don accordé par grâce » et rien de plus. Nous ne pouvons ici qu'acquiescer.

Aujourd'hui, certains exégètes ont abandonné l'idée que *charisma* aurait un sens technique, mais ils continuent de penser que ce à quoi Paul se réfère comme dons de la grâce en Romains 12 et 1 Corinthiens 12, ce sont des capacités ou aptitudes¹.

M.-A. Chevallier nous laisse quant à lui quelque peu insatisfait quant à l'identification des *charismata* dont Paul parle dans nos textes. Car il ne suffit pas de déterminer le sens du mot, ce que l'exégète strasbourgeois a très bien fait, mais il faut encore préciser son référent dans les textes en cause. *Charisma* signifie toujours « don-cadeau de la grâce », mais de quels dons Paul parle-t-il dans nos textes ? M.-A. Chevallier reste assez flou sur ce point. En Romains 12, il y voit des qualifications pour des fonctions en précisant qu'il ne faut pas limiter à cela et que sont aussi incluses des qualités de cœur comme la générosité², et c'est sans doute là encore ce qu'il vise lorsqu'il fait des *charismata* « les dispensations généreuses de Dieu pour les tâches d'utilité commune »³. Mais, plus loin, il écrit que les paroles et actions utiles à la vie de la communauté chrétienne et venant de l'Esprit sont « caractérisées comme *charismata*, c'est-à-dire dons de la grâce »⁴ : il semble ici rejoindre en partie notre thèse. Une autre fois, il présente les *charismata* comme étant « à la fois la grâce et la tâche »⁵.

Dans nos textes, ce sont les activités ou services qui sont mis en avant et il n'est pas explicitement question de qualifications ou de qualités de cœur (même si elles sont présumées, ou encore si elle sont présentes implicitement dans certains cas, Paul ne donne aucune précision à ce sujet). D'ailleurs M.-A. Chevallier a bien vu que les trois listes contenues en 1 Corinthiens 12 et Romains 12 sont des listes de rôles, et non pas des listes d'aptitudes ou capacités :

Ce sont des énumérations qui ont trait aux *différents rôles que les fidèles exercent dans la vie de la communauté, ces rôles étant considérés du point de vue du Dieu-sujet qui les distribue et les organise*⁶.

1. Ainsi CARSON, *Showing the Spirit*, p. 19ss.

2. P. 146.

3. P. 147.

4. P. 169.

5. P. 170.

6. P. 168.

Malheureusement, à propos de la seconde liste de 1 Corinthiens 12, il affirme que « les versets 28, puis 29-30 n'énumèrent pas des *charismata* »¹ et s'oppose à l'identification des *charismata* aux fonctions et rôles énumérés dans ces versets². Notons cependant que, contrairement à une allégation de M.-A. Chevallier³, le mot *charisma* apparaît bien dans la liste, à propos des guérisons, au verset 28 et dans la reprise du verset 30. Il reparait encore au verset 31 qui doit se prendre dans la foulée de ce qui précède comme une invitation de l'apôtre à rechercher les *charismata* les meilleurs. À la lumière de l'occurrence du mot aux versets 28 et 30, on ne peut pas considérer, comme Chevallier veut le faire, que Paul l'utilise ici pour opposer l'idée des dons à celle d'ordre institué⁴. Nous pensons donc qu'on a bien en 1 Corinthiens 12.28-30 une liste de *charismata* et que les *charismata* sont précisément ces rôles (ou activités) que Dieu « distribue » et « organise » comme le dit Chevallier, donc ces rôles ou activités que Dieu donne, par grâce, davantage que des qualifications ou aptitudes accordées pour assumer ces rôles⁵.

7. Quid des *pneumatika* ?

En 1 Corinthiens 12, Paul emploie encore le terme de *pneumatika* (v. 1), et il faut préciser quel est le rapport entre ce terme et celui de *charismata*. Le mot *pneumatika* ne signifie pas « dons de l'Esprit », mais, plus simplement, « choses de l'Esprit »⁶, avec sans doute ici la nuance suivante : « manifestations de l'Esprit ». Paul ouvre le sujet qu'il aborde à partir du chapitre 12 en disant : « Au sujet des *pneumatika*... ». Ceci indique que, parmi les questions posées à l'apôtre par les chrétiens de Corinthe (1 Co 7.1), il en figurait une sur ces *pneumatika*.

Le mot appartient donc d'abord au vocabulaire de ces chrétiens. Sans doute voyaient-ils dans ce qu'ils désignaient par *pneumatika* des manifestations de leur propre spiritualité. On sait qu'ils mettaient en avant le parler en langues (ch. 14)

1. P. 167.

2. P. 158.

3. P. 169, note 4.

4. *Idem*.

5. CHEVALLIER rejette la lecture du texte qui fait des *charismata* les fonctions et les rôles énumérés dans les versets 28-30, en soulignant qu'elle est liée à la théorie des « charismes » (p. 158). Mais le lien n'est pas nécessaire et c'est en fait pour des raisons qui se situent à l'opposé de la théorie des « charismes » que nous la défendons pour notre part.

6. Nous suivons la majorité des exégètes et prenons le mot comme un neutre, sur la base de son usage parallèle en 14.1, plutôt que comme un masculin.

et peut-être encore d'autres phénomènes spectaculaires ou jugés comme tels. Se fondant sur la production abondante de ces phénomènes, ils se voyaient spirituellement riches et arrivés, glorieux, supérieurs à d'autres (1 Co 1.5 ; 4.7,8,10). Ils considéraient ces phénomènes, et en particulier le parler en langues, comme la démonstration de leur propre spiritualité : c'étaient des *pneumatika*, des manifestations de l'Esprit. Paul les a déjà détrompés précédemment : loin d'être bien avancés et de se comporter en gens « spirituels », c'est-à-dire en personnes habitées et conduites par le Saint-Esprit, ils se comportent comme des non chrétiens, et Paul a dû s'adresser à eux comme à des hommes « charnels », c'est-à-dire des hommes qui n'ont pas l'Esprit, ou encore (pour atténuer quelque peu la sévérité du propos) comme à des petits enfants en Christ (3.1-5). Au chapitre 12, Paul s'efforce à nouveau de corriger l'optique de ses lecteurs en employant le mot *charismata* là où ceux-ci parlent de manifestations de l'Esprit. Il souligne de la sorte que, loin d'être des manifestations d'une spiritualité performante, ces choses dont ils se vantent sont des dons gracieux accordés par Dieu, des dons (au sens de cadeaux) qu'ils n'ont pas mérités. « Qu'as-tu qui ne t'ait été donné ? Et puisqu'on t'a tout donné, pourquoi t'en vanter comme si tu ne l'avais pas reçu ? » (4.7). En outre, l'apôtre met l'accent, comme nous le croyons, non pas tant sur les aptitudes personnelles que sur les ministères, qui devraient être services des autres pour l'utilité commune, et non pas moyens de se faire valoir.

Le mot *pneumatika* se retrouve en 14.1. Peut-être Paul l'utilise-t-il ici comme un synonyme de *charismata*, après la mise au point des chapitres 12-13. Ou peut-être se fait-il à nouveau l'écho du vocabulaire de ses lecteurs, comme pour dire : « Et si vous tenez encore aux “ manifestations de l'Esprit », comme vous dites, eh bien recherchez plutôt la prophétie pour viser au bien et à l'édification d'autrui, plutôt que le parler en langues qui (tant qu'il n'est pas traduit) ne sert à rien d'autre qu'au tape à l'œil et par lequel, en fin de compte, vous n'édifiez que vous-mêmes ! » (14.1-4).

8. Conséquences pratiques

Là où nous avons pris l'habitude de mettre l'accent sur les capacités et aptitudes des chrétiens, Paul quant à lui ne s'y intéresse pas et met l'accent sur les ministères ou activités que Dieu accorde comme une grâce à chaque chrétien dans la diversité pour le service de l'Église. Cette différence d'accent inspire quelques remarques. Par commodité, nous utiliserons maintenant le mot « don » en lui donnant le sens d'aptitude ou de capacité, de ce dont quelqu'un est doué.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause tout ce qui a été enseigné de manière souvent utile à propos des « dons ». D'ailleurs, si Paul ne parle pas des « dons », il en est question ailleurs dans l'Écriture. Ainsi nous voyons que l'Esprit a équipé ceux qui devaient confectionner le tabernacle de l'habileté et de l'intelligence nécessaires (Ex 36.1-2), ou encore qu'il a doté Salomon de sagesse en vue de l'exercice de la royauté. Paul lui-même parle, ailleurs que dans les textes considérés, de la capacité que Dieu lui accorde pour l'exercice de son ministère apostolique (2 Co 3.5) ; il se rapproche ainsi du thème des « dons » sans qu'il y ait identité : la capacité englobe plus largement, et outre les aptitudes personnelles, la force, le courage, la persévérance, et aussi les révélations communiquées directement à Paul, etc.

Il s'agira donc plutôt de mettre ici les choses dans une perspective quelque peu différente et d'apporter éventuellement quelques correctifs, à la lumière de notre compréhension des textes considérés. Une polarisation excessive sur les dons personnels peut en effet s'avérer en décalage par rapport à l'enseignement du Nouveau Testament, ainsi que par rapport à la réalité.

Nous sommes donc exhortés dans nos Églises à découvrir nos dons pour les mettre au service de la communauté. Fort bien, mais il vaudrait mieux que nous soyons exhortés à découvrir quel ministère ou service Dieu veut nous confier, et à l'accomplir, selon les recommandations que Paul adresse à ses lecteurs en Romains 12.3-8.

En effet, le fait que j'ai tel don ne me donne pas un droit à l'exercice du ministère ou du service correspondant. Je peux être très doué pour telle activité et me trouver néanmoins disqualifié pour l'exercer comme un ministère dans l'Église. Un caractère détestable, des difficultés relationnelles, une faute morale grave, la profession d'une hérésie peuvent constituer autant de motifs justifiant qu'on me refuse l'exercice d'un ministère. Le manque de formation peut aussi intervenir : d'excellents pédagogues, et parmi eux des personnes dont l'enseignement est le métier, à qui l'on a confié une charge d'enseignement dans leur Église, peuvent parfois s'acquitter de cette charge de manière lamentable, faute d'avoir reçu une formation théologique, ou tout du moins un enseignement solide et suffisamment complet. Il vaudrait mieux que de telles personnes s'abstiennent de prendre ainsi la parole tant qu'elles n'ont pas acquis la compétence qui leur manque. Il est préférable que l'enseignement soit apporté par une personne moins douée sur le plan pédagogique, ou sur le plan de la communication, mais qui délivrera néanmoins un contenu solide et nourri, plutôt que par

un excellent pédagogue qui n'a rien à dire (cela existe), ou dont le contenu d'enseignement n'est pas bon (si l'on en croit 2 Corinthiens 11.6, ou ce que Paul dit de lui-même en 1 Corinthiens 2, et la manière dont il s'exprime dans ses épîtres, que Pierre lui-même jugeait difficiles à comprendre, il n'était pas un as de l'éloquence ou de la communication !). Les circonstances, comme par exemple l'absence de moyens financiers, peuvent empêcher l'exercice d'un ministère. Untel, par exemple, est très doué pour l'évangélisation de rue et souhaiterait exercer cette activité à plein temps, mais la situation économique de son Église ne permet pas de subvenir à ses besoins.

Pour s'orienter vers tel ministère ou telle activité, il est important de tenir compte de ses dons. Mais ce n'est pas le seul facteur qui doit être pris en considération. L'un de mes professeurs de théologie tenait une fois le discours suivant : « Lorsque j'étais jeune, on ne parlait absolument pas des dons. Il y avait des tâches à accomplir et il nous fallait nous en charger sans chercher plus loin. » Il y a là une vérité. À trop se préoccuper de ses dons personnels, on risque de passer à côté de tâches qui sont nécessaires. Les besoins de la communauté au sein de laquelle on va servir constituent un facteur très important dans la détermination des services que l'on va accomplir. Or il n'y a jamais adéquation parfaite entre les besoins et les aptitudes ou compétences disponibles dans une communauté. Certains seront donc amenés à accomplir des tâches pour lesquelles ils ne sont pas particulièrement doués, et parfois des services autres que ceux pour lesquels ils sont doués, simplement parce que le besoin est là.

Octave est un musicien hors pair. Mais on a besoin de lui pour l'école du dimanche, chose qu'il peut aussi faire, sans avoir des dons hors du commun pour ce ministère. Alors c'est Caroline qui accompagne les cantiques au piano pendant le culte, bien qu'elle soit moins douée qu'Octave pour cela. Ou encore, Carmen est douée pour telle activité, mais doit s'orienter vers une autre, parce qu'il y a déjà quelqu'un qui assure le premier service. Nous n'avons pas toujours l'occasion de développer et d'utiliser tous nos dons.

En outre, certains ministères comportent une multiplicité de tâches ou d'activités diverses, parmi lesquelles il y en a que l'on accomplit avec moins de facilité que d'autres. On peut avoir de grandes qualités pour le ministère pastoral, mais être peu adroit pour certaines tâches qui font partie de ce ministère.

Il se produit encore que, dans tel ministère, on ne puisse pas se livrer aux activités pour lesquelles on est le plus doué. Un ami pasteur me confiait qu'il

avait le sentiment de ne pas « accomplir sa vocation » parce qu'il était fait pour s'occuper de jeunes, mais la situation de son Église ne lui laissait pas le loisir d'encadrer des camps de jeunes. Il arrive même à certains de devoir occuper des fonctions pour lesquelles ils ne sont pas faits et dans lesquelles ils ne sont pas à l'aise, simplement parce qu'il n'y a personne d'autre pour les assumer, même s'il est hautement souhaitable que ce genre de situation reste exceptionnel.

Ces remarques n'ont pas pour but de dire que n'importe qui peut faire n'importe quoi. Il faut un minimum d'adéquation entre les aptitudes et compétences d'un individu et les tâches qu'il accomplit. Mais une attention excessive portée aux dons peut nous faire passer à côté du ministère par lequel Dieu veut nous accorder la grâce de le servir et de servir nos frères et sœurs.

Le discours entendu sur les dons est parfois quelque peu réducteur. Sur la base de l'exhortation de Pierre (1 P 4.10), on affirme que tout chrétien possède au moins un don. On ajoute qu'il peut en avoir quelques-uns. La réalité semble bien plus complexe que cela. Un individu a en fait une multitude de capacités. Mais il ne les a pas toutes au même degré. Et le degré auquel on possède chaque capacité varie d'un individu à l'autre. La plupart d'entre nous pouvons tous lire, écrire, dessiner, parler, encourager, reconforter, apporter quelque chose aux enfants, visiter des malades ou personnes seules, conseiller, gérer notre budget, cuisiner, bricoler, accomplir diverses autres tâches manuelles, etc. La vie nous amène à accomplir plus ou moins toutes ces tâches. Et c'est biblique : dans l'Église aussi, nous sommes tous exhortés à nous enseigner les uns les autres, à nous encourager, nous exhorter, nous édifier les uns les autres (Rm 15.14 ; Col 3.16 ; 1 Th 4.18 ; 5.11 ; Hé 10.24), même si certains ont un ministère plus spécialisé dans l'un ou l'autre de ces domaines. Ce qui distingue donc les uns des autres, c'est le degré auquel chacun possède chacune de ses aptitudes. Chaque individu représente une palette de multiples aptitudes, possédées à des degrés divers, dans des combinaisons différentes.

Ainsi, si dans telle Église, personne n'est particulièrement doué pour enseigner les enfants, il n'en reste pas moins vrai que la plupart des gens ont la possibilité d'apporter quelque chose aux enfants. Preuve en est que le rôle de parent n'est pas réservé à quelques spécialistes de l'éducation. Or le rôle des parents chrétiens inclut l'enseignement de leurs enfants, ne serait-ce que dans le culte de famille (une pratique qui tend fort malheureusement à se perdre, mais ce n'est pas une excuse !). Ainsi, quelques personnes, sans être spécialement douées pour cela, mettront en oeuvre les capacités et aptitudes qu'elles possèdent tout de

même à un certain degré, pour que l'école du dimanche soit assurée. Certes, il vaut mieux confier les responsabilités à ceux qui sont le plus doués pour les assumer, et il faut éviter de confier une tâche à une personne qui fera plus de mal que de bien. Mais les plus doués ne sont pas toujours disponibles et il faut donc mettre à l'œuvre les personnes avec lesquelles on peut compter. Alors que j'exerçais un ministère de type pastoral, j'ai été amené à travailler à la réfection d'un appartement pour l'Église. Je ne suis pas spécialement bricoleur : il me faut trois fois plus de temps pour accomplir ce genre de tâches qu'un bon bricoleur, et pour atteindre un résultat qui n'est pas formidable. Mais il fallait le faire quand même.

Nous ne croyons donc pas qu'il faille distinguer entre services universels, que tous les chrétiens sont plus ou moins susceptibles d'accomplir, et dons spirituels comme le propose Christian Schwarz¹. D'une part, il vaudrait mieux faire une distinction, pour une personne donnée, entre son ministère principal et les services qu'elle peut accomplir à côté. Car les dons ne se répartissent pas en deux catégories aussi distinctes, mais plutôt selon une gradation. D'autre part, dans les listes de Paul, rien n'indique que ceux qui accomplissent les services énumérés le font de manière toujours régulière ou habituelle. On y trouve aussi bien des ministères officiellement reconnus (les trois premiers de 1 Corinthiens 12.28a ; ceux de Ép 4.11), que des phénomènes qui peuvent survenir de manière très ponctuelle, comme les guérisons et les miracles, ou d'autres activités qui peuvent être exercées de façon habituelle par les uns et de façon plus épisodique par d'autres, comme la prophétie.

En outre, nos aptitudes et compétences ne sont pas quelque chose de statique, donné une fois pour toutes. Une aptitude peut se développer. Entre les multiples aptitudes que nous possédons, nous choisissons d'en développer certaines plutôt que d'autres, ou les circonstances de la vie nous amènent à en développer certaines et pas d'autres. Je ne suis absolument pas doué pour le piano. Mais, par goût, à force de beaucoup de travail, en m'astreignant régulièrement à de nombreuses heures d'exercice, j'ai pu autrefois atteindre un certain niveau. Sans doute aurais-je pu développer une autre aptitude au lieu de celle-ci. Un individu peut être naturellement très doué pour telle activité, mais les besoins de l'Église pourront l'amener à développer une tout autre aptitude et à acquérir une compétence dans un tout autre domaine.

1. *Découvrez vos dons*, Paris, Empreinte Temps Présent, 1998, p. 17.

Bref, ce sont d'abord les besoins, et pas seulement nos dons, qui vont déterminer notre service dans l'Église. Répartir les rôles dans l'Église ne se fait pas en attribuant systématiquement à quelqu'un le rôle pour lequel il est le plus apte. La meilleure répartition est celle qui constitue le meilleur compromis et le meilleur équilibre entre les besoins et les dons de l'ensemble des membres de la communauté. Le Qohéleth nous recommande : « Tout ce que ta main trouve à faire, fais-le » (Qo 9.10). Ma main trouvera à faire, certes en fonction de ce qu'elle sait faire, et de ce que j'ai envie de faire, mais aussi pour une bonne part en fonction des opportunités qui se présenteront, des besoins, des possibilités d'acquiescer telles compétences.

Il reste cependant possible que les dons de quelqu'un soient la première justification de tel ministère ou de telle activité d'une Église. Il est tout à fait légitime et souhaitable qu'une communauté fasse preuve de créativité en mettant sur pied des activités nouvelles pour exploiter des capacités existant en son sein, si elle en a la possibilité. Il faut cependant veiller à ce que cela ne se fasse pas au détriment des priorités que Dieu a assignées à l'Église, ou au détriment des besoins principaux des membres de l'Église et du monde qui l'entoure.

Il faut dire ici un mot plus particulier au sujet des dons artistiques. Ces dons sont un cadeau de Dieu aux personnes qui les ont reçus. C'est aussi Dieu qui a disposé dans sa création les ressources et les moyens de se livrer à des activités artistiques. Dieu est d'ailleurs le premier artiste, le plus grand des modèles en ce domaine : sa création le démontre de mille et une manières. L'art fait donc partie de la vocation humaine, pour la gloire du Créateur. Si une Église peut mettre en valeur les dons artistiques qui sont présents chez ses membres, c'est formidable. Mais attention ! Ce n'est pas là sa vocation première. Et ce n'est pas parce qu'un individu possède un don artistique qu'il est en droit d'attendre que ce don soit mis en valeur dans le cadre de l'Église. Les priorités de l'Église se situent ailleurs. Une Église n'a pas toujours l'occasion ou les moyens d'exploiter les capacités artistiques de tous ses membres. Dans bien des cas, elle ne peut le faire que de manière très occasionnelle. Cela n'empêche pas le chrétien de mettre en œuvre ses dons artistiques dans un autre cadre. Et que ces réalisations artistiques se situent en dehors du cadre de l'Église n'empêche pas non plus les autres membres de l'Église de les apprécier. Mais certaines activités qui ont leur importance pour le chrétien, qui ne vit pas seulement dans l'Église, mais dans le monde créé par Dieu, sont parfois superflues pour l'Église, ou encore constituent un luxe qu'elle ne peut s'offrir. Il arrive qu'une Église perde le cap, à trop se lancer dans des

entreprises qui ne relèvent pas de sa vocation essentielle...¹

L'accent moderne sur les dons n'est pas sans danger. On court le risque de nourrir un désir excessif d'épanouissement personnel et de valorisation de soi, d'autant plus que cela est tout à fait en phase avec l'état d'esprit du monde qui nous entoure. Heureusement, lorsque l'enseignement sur le sujet est bien apporté, le risque est limité par l'insistance sur le fait que les dons doivent être employés au service des autres, en vue de l'utilité commune. Il n'est pas illégitime de rechercher son épanouissement personnel. Si Dieu nous prend à son service, c'est aussi pour nous valoriser. Lorsque C. Schwarz fait du plaisir une motivation de l'exercice de ce qu'il appelle « un don spirituel »², il réagit avec raison contre des excès du passé, ou des excès que l'on rencontre encore chez certains, à leur propre détriment. Prenons garde toutefois de ne pas tomber dans l'excès inverse. Le ministère est souvent ingrat. On doit parfois accomplir certaines tâches qui entrent dans le cadre de l'exercice d'un ministère simplement par devoir. L'apôtre Paul évoque les luttes, les privations, les larmes, les souffrances, la « destruction de l'homme extérieur » que la prédication de l'Évangile lui a values. Servir l'Église, c'est s'exposer à prendre des coups, à recevoir des blessures qui seront parfois longues à cicatriser, et dont on ne guérira peut-être que sur la nouvelle terre. C'est aussi vivre avec la frustration de ne pas pouvoir faire valoir ses dons comme on le souhaiterait. Il est vrai que, sans une bonne dose de satisfaction et d'épanouissement personnel, celui qui exerce un ministère ne pourra pas accomplir sa tâche de manière satisfaisante et, à terme, court au naufrage. Mais gardons-nous d'illusions. Il n'y a jamais correspondance parfaite entre l'exercice d'un ministère et le besoin d'épanouissement personnel. Il subsiste en ce monde bien des manques qui ne peuvent être comblés (Qo 1.15), et le ministère, comme toute autre réalité en ce monde marqué par la corruption (c'est là l'enseignement du Qohéleth), a ses aspects frustrants et décevants. Nous avons d'autant plus besoin de considérer le ministère ou service que Dieu nous confie comme un privilège, une grâce qu'il nous accorde.

La lecture des textes pour laquelle nous avons plaidé fait une différence quant à la mise en œuvre de l'exhortation de 1 Corinthiens 12.31, car il ne s'agit plus alors de rechercher des dons nouveaux, en plus de ceux que nous avons déjà, mais de chercher à exercer le ministère qui sera le plus utile à la communauté chrétienne.

1. Cela peut aussi se produire avec les œuvres sociales des Églises, mais c'est un autre sujet...

2. *Découvrez vos dons*, p. 27.

Notre interprétation fait encore une différence pour ce qui concerne les phénomènes miraculeux. Car parler d'un don de guérison ou d'un don d'accomplir des miracles peut suggérer l'idée d'un pouvoir dont disposeraient certains chrétiens et qui leur permettrait de produire des guérisons ou des miracles quand ils le désirent et en aussi grand nombre qu'ils le souhaitent. L'Écriture n'encourage pas une telle conception. Ainsi, il a été donné à Paul d'accomplir des miracles, et en particulier des guérisons (Ac 14.8-10 ; 19.11s. ; 28.8s. ; 2 Co 12.12), mais il ne disposait pas d'un pouvoir dont il aurait pu user à sa guise. Il n'a en effet pas pu empêcher Épaphrodite, tombé malade auprès de lui, de frôler la mort (Phl 2.25-27), et a dû laisser Trophime malade à Milet (2 Tm 4.20). Il est même fort possible qu'il ait été atteint lui-même d'une maladie ou infirmité dont il aurait aimé guérir sans que cela lui soit accordé (2 Co 12.7-10)¹. Par contre, si les *charismata* sont, dans les textes en cause, des activités et non des capacités, les choses se situent dans une tout autre perspective : ce qui est *charisma*, ce qui est donné, ce n'est pas un pouvoir, mais ce sont des guérisons ou des miracles particuliers, que Dieu opère au travers de certaines personnes, quand lui le veut.

Enfin, notre compréhension des textes fait disparaître un problème que suscite la lecture selon laquelle les *charismata* seraient des aptitudes, et dont Schatzmann écrit qu'il demeure irrésolu² : celui du rapport entre les « dons spirituels » et les aptitudes naturelles. Si les *charismata* sont des ministères ou services, le problème ne se pose plus. Le Saint-Esprit peut en effet diriger quelqu'un vers un ministère qui correspond dans une certaine mesure à ses aptitudes naturelles et aux compétences acquises avant la conversion. La conversion entraînera une réorientation de ces aptitudes en vue d'une utilisation nouvelle ou différente.

La question que l'on peut par contre poser est celle de savoir comment l'Esprit distribue les ministères aux membres de l'Église. Nous dirons qu'il le fait en utilisant des facteurs divers. Il suscite, chez l'individu et dans la communauté, la reconnaissance et la prise en compte des besoins. Il suscite encore, chez l'individu et chez son entourage, la reconnaissance des aptitudes de l'individu,

1. Ou bien cette fameuse écharde dans la chair était une maladie des yeux, hypothèse qui s'appuie sur plusieurs indices (Ga 4.13-15 ; 6.11 et le fait que l'apôtre utilisait des secrétaires pour écrire ses lettres) et qui a donc pour elle un bon taux de probabilité, ou bien il s'agit d'autre chose et nous n'avons aucun élément qui nous permette d'en déterminer la nature.

2. *Op. cit.*, p. 76.

généralement de ses aptitudes naturelles, sans qu'il soit exclu que la personne en obtienne de nouvelles une fois converti. Il conduit l'histoire de chaque individu et lui donne l'occasion d'acquérir des compétences en vue du projet qu'il forme à son égard ; il le prépare même dans ce sens dès avant sa conversion : ainsi, l'Esprit s'est servi de la formation acquise par Paul aux pieds de Gamaliel pour lui forger son ministère d'apôtre. Il peut mettre à cœur à la personne le désir d'accomplir tel service. Il peut conduire la communauté ou ses responsables à lui confier telle responsabilité. Il suscite souverainement les opportunités de service.

Ainsi, l'Esprit nous conduit par l'alchimie qu'il opère souverainement entre ces divers facteurs et bien d'autres, (sans qu'il soit cependant exclu que se produisent aussi des erreurs de trajectoire humaines), et c'est ainsi que je peux regarder le ministère que j'accomplis aujourd'hui au service de l'Église comme un *charisma*, une grâce que Dieu m'accorde.

Sylvain ROMEROWSKI